Coursier

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

coursier distributeur de messagerie
employé au courrier
préposé au courrier

Codes

- **PCS-ESE 2003** : 643a
- **CITP88** : 9151
- **ROME1999** : 12111
- **CITP2008** : 9621

DESCRIPTIF

Le coursier est chargé de livrer des marchandises, produits alimentaires, colis, objets, courriers, à des destinataires et dans un délai déterminé, en général dans la journée, le plus souvent en milieu urbain et péri-urbain. Le respect des délais est un critère exigé.
Il se déplace à pied, en vélo, 2 roues motorisé, ou autre moyen de déplacement dans un périmètre circonscrit ,
Il peut être amené à traiter sa tournée en fonction de l'urgence, de la fragilité, du poids et de la valeur des produits.
Il travaille pour le compte d'une société de livraison, ou pour une entreprise ayant son propre service de livraison, ou comme indépendant, sous-traitant ou prestataire.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

D'après une étude Dares/drees en décembre 2018, il existe un manque de collectif, avec atomisation des prestataires, difficultés de rapprochement des salariés, et distance avec les centres de décision.

https://drees.solidarites-sante.gouv.fr dd31.pdt

Population essentiellement masculine, parfois jeune salarié-étudiant, ou situation précaire selon le type d'emploi.
Travail à temps partiel, horaires irréguliers et décalés.

Formation professionnelle :

Le métier de coursier ne nécessite pas de formation particulière, hormis le BSR brevet de sécurité routière et l'ASSR attestation

scolaire de sécurité routière et le permis de conduire requis selon le véhicule.
Dans les entreprises de grande taille, l'employeur doit proposer 5 jours de formation (FIMO : formation initiale minimum obligatoire).

Il existe cependant 2 diplômes utiles pour exercer le métier (selon CIDJ) :

- CAP conducteur livreur de marchandises

- CAP distribution d'objets et de services à la clientèle

Evolution de carriere

Le métier de coursier peut évoluer vers la livraison de produits particuliers, animaux, produits chimiques, ...ou après formation et permis approprié vers le métier de chauffeur-livreur, de chauffeur poids lourds, et les métiers de la logistique.

Avec de l'expérience, le coursier peut devenir "dispatcheur" : il va, à son tour, organiser le travail des coursiers

Fiche socio démograpique issue de la **FMP Coursier** consultable sur **https://www.fmppresanse.fr**